

L'ÉLECTEUR

FLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

ANNONCES NOUVELLES.

On a besoin d'un commis.—F. M. Dechene. Vente par encan.
A vendre.—Antoine Brisson.
Corporation de Québec.—Soumissions pour construction d'une Station de Feu, pour bois de chauffage, charbon, pierre cassée et pour pavage en bois.
A vendre.—C. & W. Würtel.

QUEBEC 18 SEPTEMBRE 1882.

Le dessous des cartes.

L'article de la Gazette de Montréal, dont nous avons parlé l'autre jour, était resté pour nous un mystère. Comment se fait-il qu'un journal qui s'est toujours montré si servile, ose manifester ouvertement de l'hostilité à un Lieutenant-Gouverneur appartenant à l'école la plus avancée du parti conservateur? Comment se fait-il que l'organe de M. Thom. White déploie tant de zèle à disputer les réclamations d'un homme comme l'hon. Thos. McGreevy, qui a rendu des services signalés au parti conservateur depuis nombre d'années?

C'est ce que nous nous demandions en songeant avec quelle servilité la Gazette avait de tout temps approuvé les incursions des contracteurs sur le trésor public, en nous rappelant surtout que le Rédacteur de la Gazette avait encore tout récemment approuvé le scandale d'Onderdonk.

Nous croyons avoir découvert, depuis, la raison de cet article de la Gazette.

On sait que M. Macdonald, contracteur de la section ouest du chemin de fer du Nord, avait aussi, lui, contre le gouvernement une réclamation considérable, qui a été soumise à un arbitrage. Les arbitres ont fait leur rapport, accordant à M. Macdonald environ \$150,000.

On conçoit que M. Macdonald qui réclamait plus d'un million ne fût pas satisfait de cette décision. Il fit des démarches pour obtenir un nouvel arbitrage.

Ce contracteur comptait cependant sans quelques politiciens à qui il avait transporté une partie de sa réclamation pour les intéresser à son succès. Ces MM.—qui n'étaient autres que la société Sénécal Chapleau Dansereau et l'hon. M. Church—avidés de toucher leur part le plus promptement possible, anxieux d'éviter les risques et les délais d'un nouvel arbitrage, opposèrent secrètement la demande de M. Macdonald et déploierent un zèle inouï à faire sanctionner la décision des arbitres, afin de se faire payer chacun leur part par le gouvernement.

Pendant ce temps-là le bruit se répandit que M. McGreevy qui était dans le même cas que M. Macdonald faisait aussi lui des démarches pour obtenir un nouvel arbitrage.

MM. Sénécal et Cie et M. Church comprirent que si M. McGreevy réussissait, ce serait un précédent et qu'un nouvel arbitrage ne pourrait être refusé à M. Macdonald. De là la tempête soulevée contre M. McGreevy et le secret du fameux article de la Gazette.

Le Canada vu de l'Angleterre.

UN CONSERVATEUR INFLUENT PARLE A SON TOUR.

(Suite et fin)

—Je suis allé au Bureau Canadien, nous a dit M. C. P. Davidson, C. R., plusieurs fois durant mon séjour à Londres dans le courant de l'été, mais je n'y restai jamais assez longtemps pour constater si le Bureau était bien ou mal tenu. J'y ai vu deux ou trois employés. L'un d'eux, le principal je crois, fut très obligeant pour

moi et se montrait très assidu à ses devoirs. L'on a dit que ces employés étaient Anglais. Il est bien entendu qu'il serait de beaucoup préférable de n'y employer que des Canadiens.

LE LIEU OU SE TIENT LE REGISTRE

—J'ai plusieurs raisons de me souvenir du Bureau Canadien à Londres, nous a dit un autre citoyen. J'avais pris des arrangements, avant mon départ, pour que ma correspondance fût dirigée en cette endroit, et à peine arrivé à destination je me mis en quête de savoir où cela se trouvait. A ma vive surprise, tous ceux à qui je m'informai, me répondirent qu'ils n'en savaient rien; la même déception m'attendait dans les banques et autres bureaux publics où je posais la même demande. Je feuilletai l'almanach des adresses; le nom de notre Agence n'y était pas seulement mentionné. En fin de compte, après plusieurs autres démarches infructueuses, j'appris ce que je désirais savoir aux bureaux du Globe de Toronto.

—Quelle apparence pouvait bien avoir notre bureau d'immigration?

—Je ne puis le décrire ne l'ayant pas parcouru en entier. J'entraï par la porte ouvrant sur la rue principale et, après nombre de détours, j'arrivai à un long escalier tournant au haut duquel se trouvait un petit appartement qu'égayait la présence d'un jeune garçon. Je demandai à ce dernier si j'étais bien dans l'"Exchange" Canadien. recevant pour réponse ce que pouvait bien après tout être là le nom de l'établissement. —Est-ce aussi la localité où l'on enrégistre les noms? demandai-je de nouveau. —Oh! oui, me répondit-il, et il me désigna un livre de quinze pages par sept. Je n'eus qu'à y jeter les yeux pour me convaincre que j'étais dans le bon endroit. Mes affaires achevées, je laissai tout aussitôt, sans m'attarder plus longtemps. Je n'ai pas vu d'autre employé que le petit garçon ci-dessus cité.

—Comment considère-t-on le Canada en Angleterre?

—Nous finirons tôt ou tard par acquérir une bonne réputation, mais cela prendra du temps. Quelques compagnies privées nous ont fait depuis quelque temps un bien immense. Il est étonnant, toutefois, comme l'on ignore encore une foule de choses sur notre compte. C'est à ce point que l'un des premiers hommes d'affaire de Londres, en conversant un jour avec moi, m'affirma sans sourciller que le Canada continuerait pendant bien longtemps encore à ne pas offrir de perspectives souriantes à l'émigration, vu les déprédations continuelles des Indiens, et le danger constant auquel se trouvaient exposés, quand à cela, la vie et la propriété du colon.

ACTUALITES.

M. Lanthier, député de Soulanges, est mort vendredi.

Il est rumeur dans les cercles politiques à Ottawa que l'hon. A. P. Carou succèdera à l'hon. M. Cauchon comme Lieutenant-Gouverneur de Manitoba, et qu'il sera remplacé dans le cabinet par M. Aldéric Onimet, député de Laval.

Une dépêche d'Aylmer annonce que l'on a commencé samedi la construction du chemin de fer "Pontiac and Pacific Railway" devant relier Hull à Pembroke.

On paraît être à la veille des élections provinciales dans le Haut Canada et Manitoba.

Les deux partis s'organisent et la discussion est conduite de part et d'autre avec beaucoup de vigueur dans la presse.

L'hon. M. Mousseau est à Montréal. Les autres ministres locaux sont à Québec.

Il paraît certain que le lieutenant-gouverneur a différé d'apposer sa signature à l'ordre en conseil, ratifiant la décision des arbitres sur la réclamation de l'hon. M. McGreevy.

Cela proviendrait, paraît-il, de l'omission d'une clause réservant à M. McGreevy son recours devant les tribunaux contre la légalité des procédés des arbitres.

L'absence continue du chef du cabinet, de la capitale, aurait été cause des retards, apportés à la correction de cette erreur.

Notre confrère de La Patrie se plaint amèrement de ce que son journal est proscrit des maisons d'éducation du district de Montréal, de ce que pas un collège n'a annoncé la rentrée de ses élèves dans un journal libéral.

Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il n'en est pas ainsi dans le district de Québec. L'Électeur est reçu aujourd'hui par nos principales maisons d'éducation et par un grand nombre de prêtres.

De plus il n'y a pas, croyons-nous, un seul collège ou convent dans le district qui n'ait pas annoncé dans nos colonnes la rentrée de ses élèves.

Les citoyens de Montréal se sont réunis en assemblée publique, samedi soir, pour célébrer le triomphe des armées anglaises en Egypte.

Il y avait plusieurs milles personnes présentes.

Des discours furent prononcés par Son Honneur le Maire, le Rev. Dr Stevenson, l'hon. M. Huntington, M. White, M. P., l'hon. M. Beaubien, M. P., H. M. Gaul, M. P., l'hon. sénateur Ryan, J. J. Curran, M. P., et l'hon. sénateur Smith.

Il y a eu réunion du cabinet fédéral, samedi après-midi à Ottawa.

L'hon. M. Garneau et Madame Garneau, après avoir passé une quinzaine à Paris, en sont partis le 31 août pour la Suisse.

Ils doivent s'embarquer, jeudi prochain, à Liverpool à bord du Parisian pour revenir au Canada.

Un des jeunes garçons, arrêtés pour avoir causé la mort du malheureux Fortin à St Sauveur, a été condamné par le jury à subir son procès pour homicide.

Son nom est Edouard Jacques et il est âgé de 14 ans. Ses deux compagnons ont été mis en liberté.

On dit que c'est Jacques qui a tiré le coup de fusil.

Nous regrettons d'apprendre la mort, arrivée hier en cette ville, de M. E. R. Fréchette, fils du fondateur du Canadien et lui-même le propriétaire de ce journal durant quinze ans avant sa cession à M. Evanturel.

La Corporation de Lévis proteste le gouvernement fédéral parce que le contracteur s'empare de ses terrains sans les payer.

Rien de plus légitime.

Mais comment se fait-il que lorsque l'Électeur s'est plaint que le contracteur dépouillait les cultivateurs de Beaumont de leurs terrains sans les payer, qu'il nous a accusés de nuire à la construction de l'embranchement de St Charles?

C'est par inadvertance qu'un communiqué au sujet de la cause Gendron vs Landry a été publié dans L'Électeur du 14 courant. Nous prenons occasion de répudier du commencement à la fin cette production émanée d'une plume étrangère à la rédaction, et nous n'hésitons pas à déclarer que les appellations qui précèdent le nom de M. Landry, le député de Montmagny, sont de très mauvais goût.

L'hon. M. Laurier.

Notre confrère de La Patrie, après avoir reproduit l'article injurieux du Sorelois à l'adresse de l'hon. M. Laurier, ajoute ce qui suit:

Nous demandons maintenant à tout homme qui a entendu la parole sympathique du chef libéral — que cet homme soit libéral ou conservateur, pourvu qu'il soit honnête et intelligent — ce qu'il faut penser d'un journal comme la Minerve qui descend jusqu'à jouer un rôle de dénigrement systématique envers un homme comme M. Laurier.

Nous ne parlons pas ici de la feuille de choix qui a pour nom Le Sorelois et qui se tire à deux ou trois cents exemplaires.

Ce journal compte comme collaborateurs le plus marquant, le célèbre Charles J. Hubault d'origine française (réputation) et comme son propriétaire un nommé Chénévier, ancien typographe qui crovait de faire dans le parti libéral parce qu'on savait l'apprécier à sa juste valeur, et qui vit aujourd'hui des croûtons qu'il ramasse autour de la cuisine ministérielle et que Sir John fait jeter complaisamment aux roquets de la presse conservatrice.

Ces bonshommes là ne comptent pas et l'article du Sorelois ne prend de l'importance que par le fait que les grands journaux conservateurs le reproduisent complaisamment sans commentaires.

Eh bien! nous le demandons franchement, où en sommes nous donc rendus, lorsque l'on voit des obscurantistes, incapables de sortir de l'insignifiance la plus vulgaire, s'attaquer à des hommes comme M. Laurier.

M. Laurier que l'on écoute en silence et avec respect, dans les deux camps, à Ottawa, comme l'on écoute Gladstone en Angleterre, Gambetta à Paris, Castelar à Madrid.

M. Laurier qui est probablement le seul orateur du Canada qui soit vraiment éloquent en parlant les deux langues, l'anglais et le français.

M. Laurier qui, dans les campagnes politiques de 1878, dans Ontario, a été accueilli partout avec le plus grand enthousiasme et que les journaux politiques des deux partis ont salué comme l'un des premiers orateurs du pays.

Demandez à M. Chapleau, demandez à Sir John, demandez à Tupper, à Tilly, à Langevin ce qu'ils en pensent et tous en dépit des rivalités politiques reconnaîtront que le député de Québec-Est est un des hommes les plus marquants et les plus distingués du parlement fédéral.

La Minerve elle-même aurait honte d'écrire les lignes que nous avons citées plus haut; elle les reproduit d'un journal qui a pour rédacteurs des valets salariés, qui font à tant la ligne, la sale besogne des envieux et des impuissants.

Allé-y, messieurs! mais avec vos grandes majorités à Ottawa comme à Québec, vous ne parviendrez jamais même à maculer le piédestal où l'estime et l'admiration de tout un parti ont placé l'hon. Wilfrid Laurier, membre du Conseil Privé du Canada et député de Québec-Est.

L'EXPOSITION DE MONTREAL

PROGRAMME OFFICIEL

(Suite.)

Septième jour — jeudi 21 septembre.

Feux d'artifice japonais en plein jour sur le terrain de l'exposition à 3 hrs p. m.
Seconde et dernière apparition de Han lan dans son bateau sur le fleuve en face de la ville à 10 a. m.

Concours de natation entre Williams, Webb et Herr Haus.
Le capitaine Boynton recommencera ses merveilleux exercices sur l'eau pendant une heure.

Promenade de tous les animaux qui ont obtenu des prix, sur le terrain entre 4 et 5 hrs p. m.
Tournoi athlétique sur le terrain, à 2.30 p. m. suivi d'un concours de vélocipèdes.

Le grand banquet des citoyens à l'hôtel Windsor. Plusieurs personnages distingués des Etats-Unis et du Canada y assisteront.

L'exposition d'horticulture se continuera au Victoria Skating Rink de 9 a. m. à 10 p. m. Admission 25 cts.

Musique par le corps du Grand Tronc, au Carré Phillips, de 8 à 10 hrs p. m.

Septième jour — jeudi 21 septembre.

Feux d'artifice japonais en plein jour sur le terrain de l'exposition à 3 hrs p. m.

Seconde et dernière apparition de Han lan dans son bateau sur le fleuve en face de la ville à 10 a. m.

Concours de natation entre Williams, Webb et Herr Haus.

Le capitaine Boynton recommencera ses merveilleux exercices sur l'eau pendant une heure.

Promenade de tous les animaux qui ont obtenu des prix, sur le terrain entre 4 et 5 hrs p. m.

Tournoi athlétique sur le terrain, à 2.30 p. m. suivi d'un concours de vélocipèdes.

Le grand banquet des citoyens à l'hôtel Windsor. Plusieurs personnages distingués des Etats-Unis et du Canada y assisteront.

L'exposition d'horticulture se continuera au Victoria Skating Rink de 9 a. m. à 10 p. m. Admission 25 cts.

Musique par le corps du Grand Tronc, au Carré Phillips, de 8 à 10 hrs p. m.

Huitième jour — Vendredi 22 septembre.

Dernières représentations aquatiques par Boynton, Webb et Williams. Webb renouvellera son plongeon périlleux du haut d'un mât de navire. Dans l'après midi, visite officielle de l'Exposition par les invités du banquet.

Musique sur le terrain de 2 à 6 p. m.
Concerts de pianos de 3 à 5 dans le Palais de Cristal.

Exposition d'horticulture au Victoria Skating de 9 a. m. à 10 p. m.

Musique au Dominion Square de 8 à 10 p. m.

Nouvième jour — Samedi 23 septembre.

L'exposition se terminera officiellement à 2 p. m., mais les portes resteront ouvertes jusqu'à 6 p. m.

Partie de croquet entre les "Toronto" et le "Montréal" à 3 p. m. sur le terrain du Club de Montréal.

La galerie des arts au carré Phillips sera ouverte tous les jours pendant l'exposition. Entrée 10c.

Des lumières électriques fonctionneront pendant la durée de l'exposition sur le sommet de la montagne et à différents endroits de la ville.

REVUE DE QUEBEC.

(Du Moniteur du Commerce.)

Québec, 13 sept. 1882.

Vous avez reçu la note par laquelle je vous ai annoncé que la semaine dernière, les banques, suivant en cela l'exemple, des institutions de Montréal, avaient notifié leurs clients d'une augmentation du taux de l'escompte. En dehors de ce fait, je n'ai rien de bien particulier à vous signaler dans le monde commercial.

Les affaires en général, sont ici, loin d'être satisfaisantes. Cet état est dû, selon beaucoup de personnes, à la diminution qui s'est produite dans notre mouvement maritime, qui cette année a vu diminuer de beaucoup l'arrivage des bâtiments et également au peu d'activité du commerce de bois. Les remises cependant continuent pour l'ensemble à être bonnes, et les engagements sont promptement renoués à maturité. Les fermiers, sur les achats desquels notre commerce, principalement celui de Saint Roch, compte beaucoup, sont très réservés quant à présent dans leurs achats, surtout si l'on considère les prix très favorables qu'ils obtiennent cet automne pour leurs produits.

Cette prudence a sa raison d'être et ne doit pas alarmer nos détaillants. Les fermiers en général se sont endettés au printemps dernier ayant été forcés d'acheter du fourrage pour leurs animaux et des graines de semence. Une fois cet arriéré liquidé, le commerce reprendra son cours, et nous croyons que tant dans leur intérêt que dans celui du fermier, les commerçants feront bien de ne pas forcer les ventes.

Saint Roch doit beaucoup de reconnaissance aux quelques fabriques de chaussures qui donnent de l'ouvrage à une grande partie de sa population. Ces fabriques ont cette saison autant d'ouvrage qu'elles peuvent faire, on estime qu'elles donnent de l'ouvrage à environ 2,000 ouvriers et

rières, dont les salaires varient de \$2.50 à \$12.00 par semaine.

Navigation.—Nous n'avons pas encore atteint le chiffre de 400 pour le nombre de bâtiments arrivés dans notre port de puis le commencement de la saison. Il y a une quarantaine de navires actuellement dans le port.

Frêts.—Peu de changements dans les quotations. Les dernières transactions se sont faites pour Londres à 30 sh. pour bois et 60 sh 6 d. pour colombage et pour Liverpool à 29 sh pour bois et 65 sh. pour colombage.

Les frêts de rivières sont assez stables; nous cotons cette semaine:—

Québec à Montréal—Sel 9c par sac. Charbon ou fer \$1.00 par tonne, 10c extra pour remorquage. Ferrailles \$1.20 par tonne et 10c extra pour remorquage. Bois scié par 1000 pieds, mesure de planche:—

Québec à Burlington, bois \$2.00 par 1000 pieds, mesure de planche.

Québec à Whitehall, bois \$2 par 1000 pieds mesure de planche.

Québec à Plattsburg, bois \$2 par 1000 pieds, mesure de planche.

Québec à New York, bois, \$4 par 1000 pieds, mesure de planche.

Québec à Sorel, charbon 90c par tonne et 10c extra pour remorquage.

Québec à St Jean, P. Q. Sel 12½ par sac.

Montréal à Québec. Farine 8c par baril, 4c par sac. Porc 14c par baril. Marchandises lourdes \$1 par tonne.

De Québec à Gaspé, Summerside, Charlottetown, Ile du Prince Edouard, Pictou, Nouvelle Ecosse, etc., 50c par baril et \$5 par tonne par steamer. Par goëlette 35 à 40c par baril.

Charbons.—Marché légèrement en baisse, l'écossais se vend de \$6.50 à \$6.60 le chaldron.

Sel.—Marché plus ferme, quelques cargaisons ayant été vendues la semaine dernière de 50 à 51½ le sac, 11 à la tonne.

Bois.—Pas de ventes nouvelles à enregistrer.

Fers et ferronneries.—Marché calme sans changement.

Epicerie.—Marché sans variation.

Nouveautés.—Affaires lourdes et inactives.

Produits de la ferme.—Les fermiers doivent être satisfaits cette saison, ils vendent beaucoup et à des prix plus élevés que ceux obtenus depuis longtemps. Au cun vendeur ne veut prendre pour du bon beurre moins de 22c la livre en gros et de 25 en détail. Les œufs sont de 24 à 25c la douzaine. Les pommes de terres sont naturellement un peu en baisse, mais se vendent encore bien de 40 à 50c le minot. Il est peu probable que ce prix diminuera parce que malheureusement, la maladie a fait son apparition dans les terres basses, et même si d'autres circonstances tendaient à contrebalancer cette cause de hausse, les prix seraient maintenus par la demande pour l'exportation. Le foin est un peu plus facile mais on ne s'attend à aucun changement sérieux en ce moment. Il est vrai que la récolte dans nos environs a été des plus abondantes et que les fermiers ont non seulement rempli complètement leurs granges, mais ont encore un surplus de fourrage plus que nécessaire pour ravoir leurs besoins. Cependant l'enseignement de l'an dernier, empêchera les fermiers de mettre ce surplus sur le marché, et il sera tenu en réserve pour rencontrer les besoins pouvant survenir d'une mauvaise récolte future. Bien entendu que cette sage politique serait difficilement tenue au cas où le marché monterait très haut, par suite de la disette du foin dans un autre district. Les grains promettent également une bonne récolte. L'avoine est si abondante qu'en beaucoup d'endroits les magasins sont trop petits. On s'attend à une baisse tant sur les avoines que sur la paille.

Viandes.—Les ménagères sont indignées depuis longtemps des prix de détail de la viande qui atteignent jusqu'à 18c la livre. La persuasion n'ayant amené aucun résultat, les consommateurs ont fait des arrangements avec la Compagnie des Abattoirs de Montréal, pour obtenir sur le marché de Québec de la viande à des prix raisonnables.

Farines.—Le marché aux farines est sans changement.

Farines.—Supérieure extra, de \$6.50 à \$7.50; Extra, de \$6.15 à \$6.20; Forte de boulanger, de \$7.00 à \$8.00; Extra de Printemps, de \$6.00 à \$6.10; Superfine, de \$5.50 à \$5.70; Fine, de \$5.10 à \$5.25.

Produits de la laiterie.—Beurre frais, de 17 à 25c; do salé, de 16 à 18c. Fromage, frais par livre, de 13½ à 16c; do, en caisse, de 12½ à 18c. Œufs frais, à la douzaine, de 20 à 25c; do, en caisse, de 18 à 20c.

Foin et paille.—Foin, 1ère qualité par 100 bottes, de \$10.00 à \$11; do, pressé, par tonne, \$13.50 à \$14.50. Paille, par 100 bottes, \$7.00 à \$9.00.

Grains.—Blé ras, de \$1.30 à \$1.40. Orge de 80c à 90c. Pois, de \$1.05 à \$1.10. Avoine de 50c à 55c. Graine de trefle rouge, de 10½ à 11c. Graine de lin de \$1.10 à \$1.15. Sarrasin, 72 à 75c, par minot. Haricots, par 60 lbs, de \$2.75 à \$3.00. Son, par 100 livres, 90 à 95c. Moulée, do, de \$1.60 à \$1.65.

LES EVENEMENTS D'EGYPTE.

Actions de grâces pour la victoire anglaise.

Damiette se soumet.

Ce qui sera fait des chefs de la révolte.

Le décret du Khédive ordonnant la dispersion de l'armée.

Londres, 16 sept.—M. Gladstone a demandé à l'Archevêque d'York d'ordonner que des services d'actions de grâces fussent tenus demain dans toutes les églises, remerciant Dieu pour le succès des armes anglaises.

Le Times dit aujourd'hui:—Si l'on fait grâce à Arabi et à ses conseillers, il faut toutefois mettre ces hommes hors d'état de nuire à l'avenir. On ne doit pas leur permettre de se retirer à Constantinople pour là y ourdir de nouveaux complots.

St Petersburg, 16 sept.—La Gazette de St Petersburg dit que l'on ne doit pas songer un seul instant que l'Angleterre règlera la question d'Egypte sans le concours des autres puissances.

Alexandrie, 16 sept.—L'on annonce la reddition de Damiette.

Kurshid Pasha, commandant à Aboukir, informe par message qu'il est prêt à se soumettre.

Constantinople, 16 sept.—Il est rumored en cette ville qu'Arabi sera envoyé en Angleterre.

Lord Dufferin a informé la Porte aujourd'hui que les opérations militaires des Anglais ont cessé en Egypte et que l'Angleterre était sur le point de retirer ses troupes. Il laisse au Sultan le soir de décider s'il lui est maintenant loisible de signer la convention militaire Anglo-Turque.

Alexandrie, 17 sept.—La reddition d'Alexandrie est fixée pour aujourd'hui. Le rapport de la soumission de Damiette n'est pas encore confirmé.

Le Caire, 17 sept.—Les nouvelles de l'intérieur sont des plus favorables. L'on croit que toutes les villes prêteront serment de fidélité au Khédive. Le commandant Anglais à la citadelle, après s'être assuré que nombre de prisonniers avait été torturés, a fait mettre le commandant égyptien au cachot.

Arabi affirme qu'il a été obligé de prendre les armes contre ses volontés. Son attitude est toujours calme et énergique.

Alexandrie, 17 sept.—Le décret suivant a été signé aujourd'hui par le Khédive:—«L'armée égyptienne est dissoute. Tous les officiers impliqués dans la révolte seront jugés et punis suivant la loi militaire.» Riaz Pacha, ministre de l'Intérieur, soutient que la restauration de l'ordre est impossible si l'on n'inflige pas la peine de mort aux chefs de la révolte. Il laissera le pays, ajoute-t-il, si un autre châtement est porté contre eux.»

L'ERABLE A GIGUERES ET LE NOYER NOIR.

Pointe Platon, 5 sept. 1882.

Au rédacteur de la Patrie, Monsieur,

Depuis l'automne dernier, j'ai plusieurs fois essayé d'attirer l'attention publique sur la culture de l'érable à Giguères.

L'avantage, pour un habitant, de pouvoir créer, à sa porte une sucrerie qui produirait du sucre dans six à sept ans (avec un soin raisonnable) est tellement évident que ce serait peine perdue que d'essayer de le démontrer. Le seul obstacle qui puisse faire hésiter ceux qui désireraient tenter l'expérience, c'est la difficulté de croire qu'il soit possible d'obtenir de tels résultats en si peu de temps.

Mon expérience personnelle n'est pas longue, elle ne date que de quelques mois, mais je puis affirmer que, jusqu'ici, elle confirme ce que j'ai énoncé plus haut au sujet de la rapidité de

la pousse de l'érable à Giguères. L'automne dernier, j'ai fait venir de la graine du Minnesota et je l'ai semée de suite.

Je viens de mesurer quelques uns des petits arbres qui en proviennent et il y en a plusieurs qui ont déjà atteint la hauteur de trois pieds et cinq pouces.

M. Pierre Brissette, de St Barthélémy, m'a envoyé du beau sirop extrait d'arbres âgés seulement de cinq ans, et il m'a envoyé, ce printemps, deux jeunes arbres de deux ans, qui avaient alors neuf pieds et sept pouces de hauteur. Ceci démontre que cet arbre pousse assez vite pour donner les résultats merveilleux qui nous sont promis.

M. Pierre Brissette a le grand mérite d'avoir, le premier, introduit et cultivé ces arbres dans la province. Il doit en envoyer à l'exposition agricole qui se tiendra à Montréal dans quelques jours; j'espère que tout le monde se fera un devoir d'aller les voir, et je suis certain que le Conseil d'Agriculture saura apprécier et récompenser l'esprit d'entreprise de M. Brissette, comme il le mérite.

Le nom scientifique de l'érable à Giguères est l'Acernegado; en anglais, on l'appelle le Ash leaved Maple et aussi le Box elder.

Quant à la culture de cet arbre, elle est très facile. Semez la graine cet automne environ un pouce de profondeur, dans un coin de votre jardin, en rangs éloignés de dix-huit pouces, pour pouvoir sarcler, laissant douze pouces, entre ans, avec soin, et ensuite transplantez dans le terrain choisi pour votre sucrerie, en ligne de huit à dix pieds de distance, en tous les sens.

Labourez profondément le terrain d'avance et égouttez-le, s'il est trop humide. Je crois que ce serait une bonne précaution que de s'entourer de suite d'une double rangée de jeunes sapins ou d'épinettes pour protéger la future sucrerie contre le vent qui, comme on le sait, empêche les érables de couler avec abondance.

NOYERS NOIRS.—Plusieurs personnes s'adressent à moi pour savoir où se procurer des noix pour semer cet automne. M. Wm Evans, grainetier, Montréal, m'a promis de faire des arrangements pour satisfaire à toutes les demandes, au plus bas prix possible, pourvu que les ordres lui soient envoyés à temps. Je recommanderai à tous ceux qui veulent semer des noyers noirs, cet automne, de s'adresser à lui.

J'espère que vous pourrez trouver de la place dans votre journal pour publier ces remarques et j'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

H. G. JOLY.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE LA CITE DE QUEBEC.

A l'assemblée générale annuelle, tenue le 4 septembre courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers, pour l'année 1882-83:

Officiers-généraux.

- Président—M Sim Lesage;
Président adjoint—L'hon A Chauveau;
Trésorier—M Arch Racine;
Assistant-trésorier—M C Marcoux;
Secrétaire-archiviste—M Alph Pouliot;
Assistant-secrétaire-archiviste—Dr J E Bolduc;
Commissaire-ordonnateur—M Jos Marcotte;
Assistant-commissaire-ordonnateur—M Onés Chalifour.

Officiers de section et membres du comité de régie:

Section St-Roch.

- Vice-présidents—MM J E Martineau et J B Robitaille;
Secrétaires—MM J B Drouyn et Jos Beauchamp;
Trésorier—M C C Morency;
Percepteurs—MM Chs Pouliot, Nap Lavoie et B V Bernier;
Auditeurs—MM P Laurent et Aug Rhéaume;
Commissaires-ordonnateurs—MM F X Bruneau et J H A Plamondon;
Comité de régie—MM J P Rhéaume, Jos Chamberland, L T Bernier, H A Bedard et Eugène Rouillard.

Section Notre-Dame.

- Vice-présidents—MM Ed C E Gauthier et H J B Choinard;
Secrétaires—MM J Frémoit et Ls P Pelletier;
Trésorier—M L G Lépine;
Auditeurs—M I Robitaille, Eug Chénic;
Percepteurs—MM W Jalbert, Claude Giguère, J B Dutil;
Commissaires-ordonnateurs—MM P Gingras et J E Carrier.

Comité de régie—MM T Ledroit, Louis Bourget, F E Hamel, F M Déchène et Jules Tessier.

Section St-Jean.

- Vice-présidents—MM Victor Châteauevert et Am Robitaille;
Secrétaires—MM Ephrem Dugal et Clod Delisle;
Trésorier—M Jos Donati;
Commissaires-ordonnateurs—MM Louis Larose, fils, et Geo Châteauevert;
Percepteurs—MM Chs Cloutier, Ls Dumas et Vict Marier;
Auditeurs—MM Sylla Coté et Fra Laroche jr;
Comité de régie—MM Jos Soulard, Ferd DeVarences, Jos Roy, J N Duquet et Oct Lemieux.

ALPH POULIOT, Secrétaire-archiviste.

A TRAVERS LA VILLE

MARITIME.—Le Circassian, de la ligne Allan, portant la malle d'outremer, est arrivé dans le port ce matin avec 140 passagers de cabine, 94 de seconde et 484 d'entrepont.

NOYÉ.—Un jeune homme se nommant Ducharme dit Gauthier s'est noyé l'autre jour, la barge sur laquelle il se trouvait et appartenant à Hall et Cie, ayant soudainement coulé à fond vu qu'elle était trop chargée.

ASSAUT INDECENT.—Une jeune fille domestique, du nom de Andrews, est venue déposer qu'uncitoyen bien connu, ayant ses bureaux sur la rue St Paul, avait tenté sur elle un assaut indécent, vendredi soir, dans l'impasse appelée "Bell's Lane."

FORESTIER.—Tous ceux qui s'intéressent à la préservation de nos forêts sont invités à se réunir à une assemblée qui aura lieu mercredi soir à Montréal, au No. 132, rue St Jacques, afin de prendre en considération l'opportunité de former une association forestière.

LE TRIBUNAL DE LA PENITENCE.—Le Rév. P. Grenier, de St Sauveur, recevait tout dernièrement une lettre contenant la somme de \$235, avec prière de la faire parvenir à son légitime propriétaire. La lettre, bien entendue, était anonyme, ce qui n'empêcha pas ces dispositions d'être exécutées à la règle.

TUE PAR LES CHARS.—Un jeune homme de Lévis du nom de Auguste Carrier, fils de M. Augustin Carrier, sur la rue St Georges, a été tué l'autre jour à la station de Durham, en tombant de la plate-forme entre les deux wagons d'un train en mouvement. Son cadavre a été ramené à Lévis pour y être inhumé.

LES MEFAITS DES VOYOUS.—Un nommé Jacques, tenant le restaurant Windsor sur la rue St Nicholas, près de la gare du Palais, a été brutalement assailli samedi soir par une troupe de voyous qui, après avoir pénétré à l'intérieur, le jetèrent par terre et le traînèrent sur le trottoir l'accablant de coups.—Au Cap Blanc, le même soir, des troubles ont été causés par quelques matelots ivres.

INCENDIE.—Samedi dernier au midi, le populaire faubourg de St Sauveur était de nouveau jeté en émoi par la nouvelle qu'un incendie désastreux venait d'éclater dans un pâté de maisons en bois et n'allait faire probablement qu'une bouchée de tout le quartier.

Heureusement que ces craintes étaient exagérées. Le feu n'a fait tout bonnement que consumer une petite maison à un étage sur la rue Sinai, en face de Notre Dame de Lourdes et appartenant à M. Lafamme, menuisier. La maison, détruite de fond en comble, était assurée dans la Phoenix pour \$800; les meubles, toutefois, n'étaient pas.

Rien de moins que les incontestables bienfaits

répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Strupions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analystes. En vente chez tous les Pharmaciens.

MARIAGE.

Ce matin, à la Basilique, M. Pierre Bourgelas conduisait à l'autel Mlle Marie Chamberland, fille aînée de M. Louis Chamberland, de Ste Ambroise. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Lemieux, économiste du Séminaire de Québec.

Il sont partis immédiatement pour Mont réal. Nos plus heureux souhaits les accompagnent.

DECES.

Ce matin à l'âge de 36 ans Dame Marie Emélie Ferland, épouse bien aimée de F. X Grenier Marchand épicière à St Roch de Québec. Elle laisse pour déplorer sa perte 5 enfants en bas âge, un époux in consolable, et un grand nombre d'amis qui la regretteront longtemps.

Son service et sa sépulture auront lieu jeudi à 9 hrs A. M. à l'Eglise de Beau port.

Le convoi partira de sa demeure coin des rues du Pont et du Roi à 8 heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister. R. I. P.

Annonces nouvelles.

Dans l'affaire de ROBILTAILLE & POULIOT. Insolvable. Ses biens vendus par encan public, vendredi, le vingt-deux septembre courant, à deux heures P. M., rue Charest, No. 98, tout le fonds de commerce des dits Robitaille et Pouliot, consistant en cuir fini, huile, outils et autres articles, et le loyer. Vente sans réserve. par ordres de messieurs, LOUIS MORIN, L. P. GAGNON, J. B. HAMEL, Notaires.

18 sept. 3r

ON A BESOIN

D'un commis d'expérience dans le commerce de marchandises sèches, parlant également le français et l'anglais. De bonnes recommandations seront exigées. S'adresser à F. M. DECHENE, Rue Notre-Dame, R.-V. Québec. 18 sept.

A VENDRE.

Un moulin à carder, un moulin à barley, le mécanisme complet pour la fabrication des allumettes et un fendeur pour les allumettes, importés des Etats-Unis, aussi un moulin à bardeau. Tous ces articles seront vendus à un prix bien au-dessous de leur valeur et aux conditions les plus libérales. S'adresser à Antoine Brisson, menuisier, sur le bord du fleuve dans le bas de Beaumont. 16 sept.—Im.

CORPORATION DE QUEBEC.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,

HOTEL DE VILLE

Québec, 14 sept. 1882.

Avis public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumission pour station du feu," et adressées au sousigné seront reçues à ce bureau d'hui à jeudi le 21 du courant à 4 heures P. M., pour convertir en une station du feu les bâtisses actuelles en pierre de taille, situées rue St Paul, entre le parc aux bestiaux et le marché à foins. Un prix séparé sera donné pour chacune des trois sections de l'ouvrage, savoir: 1o Pour traîner d'un étage la maison d'habitation, 2o pour hausser d'un étage le hangar à charbon et y faire les autres changements nécessaires, 3o pour bâtir sur l'espace entre les deux bâtisses susdites; le tout suivant les plans et devis qu'on peut voir à ce bureau. Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat. La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur.

CHS. BAILLARGE, Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 14 septembre 1882.

Avis public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumission pour houille" (charbon de terre) et adressées au sousigné seront reçues à ce bureau d'hui à MERCREDI, le 27 courant, à 4 P. M. pour la quantité ordinaire (350 cordes) de bois de chauffage, moitié érablé, moitié métrier, trois pieds français en longueur, à tant la corde française, livrée aux divers stations du feu et de police, dans la cour et cave de l'Hôtel-de-Ville et de la Cour du Recorder, et partout ailleurs où l'ordre en sera donné, cordé en position ou avant mettre en cave et cour où il y a lieu; la balance cordée dans la cour de la corporation au palais, en arrière du Marché à foins. Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables, voulant assurer l'exécution du contrat. Paiement pourra être fait au fur et à mesure de la livraison du bois. La Corporation ne s'engage point à accepter la soumission la plus basse, ni même aucune des soumissions. Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur.

CHS. BAILLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 14 septembre 1882.

Avis public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumission pour houille" (charbon de terre) et adressées au sousigné, seront reçues à ce bureau d'hui à MERCREDI, le 27 courant, à 4 heures P. M., pour la fourniture de la quantité ordinaire, savoir: 16 tonnes plus ou moins de charbon dur, Authracite de Lehigh

de deux grosseurs, à la demande du gardien de l'Hôtel de Ville, à tant la tonne de 2000 livres livrée dans la cour de l'Hôtel de Ville et à la Cour du Recorder.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira à la Corporation une copie notariée.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées et adressées "Soumissions pour pierre cassée etc." et adressées à un sousigné seront reçues à ce bureau d'hui à mercredi, le 27 du courant, à 4 heures P. M., pour :

1. Pierre cassée, de Beaumont, du Cap Rouge, de Beaumont ou d'ailleurs à la tige de verges cablées livrées dans les divers quartiers de la ville et à l'endroit même ou cette pierre pourra être requise sur le parcours de chaque rue, étendue et nivelée aux frais de l'entrepreneur sous les instructions et surveillance de l'inspecteur des chemins. Cette pierre sera cassée pour passer dans un anneau de 2 pouces.

2. Pierre à pavé du Cap-Rouge, de Lévis, de Beaumont et d'ailleurs en largeur de 4 à 6 pouces, longueur de 9 à 15 pouces, et de huit pouces de hauteur ou épaisseur piquée sur toutes les faces et pleine tout autour ou sur les six faces à tant la verge superficielle livrée à Québec sur le terrain de la Corporation, rue St. Charles, ou à tant haute au pied des rues St. Thomas, Ramsay, Couronne, etc.

3. Pour pavage par verge carrée avec la pierre rustide, y compris la pierre, 2 sources de sable, les joints d'un demi pouce rempli de sable et y compris le nivellement de la chaussée et l'emplacement ou le rapport des terres ou vidanges.

4. Fondation en béton de 10 pouces d'épaisseur par verge carrée y compris le nivellement de la chaussée et le rapport ou emplacement des vidanges.

5. Chaîne de 6 pouces de largeur, en longueur de trois pieds et au-delà de 18, 24 et 30 pouces de hauteur posée et non posée au pied courant.

6. Pavage en cailloux à la verge carrée.

7. Pierre à casser pour fondation de rues grèves à tant la toise livrée à haute mer.

8. Cours d'eau et passerelles en pierre piquée, par pied superficiel posé au complet.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur de la Cité.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour pavage en bois" et adressées à un sousigné seront reçues jusqu'au 27 du courant à 4 heures P. M. pour tel pavage en bois que la corporation pourrait se décider à faire dans certaines rues de la Cité. Ce pavage en bois rond de cèdre ou de pin rouge de 5 à 7 pouces de diamètre et de 8 pouces de hauteur, posé sur un lit de sable de six pouces d'épaisseur roulé en trois épaisseurs de 2 pouces chacune et les interstices des blocs remplis de sable et gravier, à tant la verge superficielle pour le créder et à tant la verge l'épénette; y compris le nivellement de la chaussée à cet effet et l'emplacement ou le rapport des terres nécessaires ou vidanges, battues au mouton et roulées.

Chaque soumission se fera sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables qui assureront l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à la Corporation.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour pavage en bois" et adressées à un sousigné seront reçues jusqu'au 27 du courant à 4 heures P. M. pour tel pavage en bois que la corporation pourrait se décider à faire dans certaines rues de la Cité. Ce pavage en bois rond de cèdre ou de pin rouge de 5 à 7 pouces de diamètre et de 8 pouces de hauteur, posé sur un lit de sable de six pouces d'épaisseur roulé en trois épaisseurs de 2 pouces chacune et les interstices des blocs remplis de sable et gravier, à tant la verge superficielle pour le créder et à tant la verge l'épénette; y compris le nivellement de la chaussée à cet effet et l'emplacement ou le rapport des terres nécessaires ou vidanges, battues au mouton et roulées.

Chaque soumission se fera sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables qui assureront l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à la Corporation.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour pavage en bois" et adressées à un sousigné seront reçues jusqu'au 27 du courant à 4 heures P. M. pour tel pavage en bois que la corporation pourrait se décider à faire dans certaines rues de la Cité. Ce pavage en bois rond de cèdre ou de pin rouge de 5 à 7 pouces de diamètre et de 8 pouces de hauteur, posé sur un lit de sable de six pouces d'épaisseur roulé en trois épaisseurs de 2 pouces chacune et les interstices des blocs remplis de sable et gravier, à tant la verge superficielle pour le créder et à tant la verge l'épénette; y compris le nivellement de la chaussée à cet effet et l'emplacement ou le rapport des terres nécessaires ou vidanges, battues au mouton et roulées.

Chaque soumission se fera sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables qui assureront l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à la Corporation.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour pavage en bois" et adressées à un sousigné seront reçues jusqu'au 27 du courant à 4 heures P. M. pour tel pavage en bois que la corporation pourrait se décider à faire dans certaines rues de la Cité. Ce pavage en bois rond de cèdre ou de pin rouge de 5 à 7 pouces de diamètre et de 8 pouces de hauteur, posé sur un lit de sable de six pouces d'épaisseur roulé en trois épaisseurs de 2 pouces chacune et les interstices des blocs remplis de sable et gravier, à tant la verge superficielle pour le créder et à tant la verge l'épénette; y compris le nivellement de la chaussée à cet effet et l'emplacement ou le rapport des terres nécessaires ou vidanges, battues au mouton et roulées.

Chaque soumission se fera sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables qui assureront l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à la Corporation.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour pavage en bois" et adressées à un sousigné seront reçues jusqu'au 27 du courant à 4 heures P. M. pour tel pavage en bois que la corporation pourrait se décider à faire dans certaines rues de la Cité. Ce pavage en bois rond de cèdre ou de pin rouge de 5 à 7 pouces de diamètre et de 8 pouces de hauteur, posé sur un lit de sable de six pouces d'épaisseur roulé en trois épaisseurs de 2 pouces chacune et les interstices des blocs remplis de sable et gravier, à tant la verge superficielle pour le créder et à tant la verge l'épénette; y compris le nivellement de la chaussée à cet effet et l'emplacement ou le rapport des terres nécessaires ou vidanges, battues au mouton et roulées.

Chaque soumission se fera sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables qui assureront l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à la Corporation.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.

Arts public est par ces présentes donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour pavage en bois" et adressées à un sousigné seront reçues jusqu'au 27 du courant à 4 heures P. M. pour tel pavage en bois que la corporation pourrait se décider à faire dans certaines rues de la Cité. Ce pavage en bois rond de cèdre ou de pin rouge de 5 à 7 pouces de diamètre et de 8 pouces de hauteur, posé sur un lit de sable de six pouces d'épaisseur roulé en trois épaisseurs de 2 pouces chacune et les interstices des blocs remplis de sable et gravier, à tant la verge superficielle pour le créder et à tant la verge l'épénette; y compris le nivellement de la chaussée à cet effet et l'emplacement ou le rapport des terres nécessaires ou vidanges, battues au mouton et roulées.

Chaque soumission se fera sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et sera soumise par deux personnes solvables qui assureront l'exécution de l'ouvrage.

La Corporation ne s'oblige point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à la Corporation.

CHS. BALLARGE, Ing. de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

HOTEL DE VILLE.

Québec, 14 sept. 1882.



VENEZ VOIR

Les Fauchens s. Moissonneuses, Rateaux à foie nouveaux, modèles de Brantford

Les instruments d'agriculture de Brantford sont à la perfection silencieux, gracieux et légers.

Pas de moyeux extérieurs aux roues.

Tous les appareils sont renfermés dans des boîtes en fer bien closes.

Parfait appareil tranchant.

Uniformité de coupe quatre pieds et quatre pouces.

Le jeu du levier est grand; les couteaux manœuvrent sur une barre ronde de fer forgé.

Machines bien équilibrées. Peu d'écarts à huller.

Pulvisant appareil tranchant, 24 coups de couteau à chaque tour de roue. Simple dans tous ses détails.

Si vous voulez un instrument d'agriculture qui durera votre vie entière, et qui n'est jamais dérangé si on le tient propre et bien huilé et qui puisse faire tout ce que demande cet instrument, achetez-en une Brantford qui vous sera garantie et livrée le plus près possible de l'acheteur sans charge extra.

Nos prix sont très bas et les conditions sont très libérales. Venez voir chez

Hector Pageau

Agent général, 61, rue St. Vallier, St. Sauveur, Québec.

Vous trouverez aussi, Moulins à Battre de Gray, depuis un à trois chevaux.

Cultivateurs, à trois sections, à dents d'acier, manufacturés par M.M. Moody et fils.

Aussi

500 Moulins à coudre Raymond, Singer et Wanser, au prix courant, en gros et en détail.

12 juillet 8m

PROPRIETES A VENDRE.

Le sousigné, désirant se livrer à l'exercice de sa profession, exclusivement, offre en vente les deux propriétés rurales suivantes:

1. Un immeuble de cinq arpents de front sur quarante-trois arpents de profondeur, situé sur le fleuve St. Laurent, en la paroisse de St. Thomas, comté de Montmagny, avec maison, granges, hangar, circonstances et dépendances. Une des plus belles propriétés de la Province.

2. Un immeuble de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur, situé sur le second rang de la paroisse de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, avec maison, granges, circonstances et dépendances. Site magnifique.

ED. REMILLARD, Avocat, Québec.

12 sept. 1a

GEORGE BELLERIVE

AVOCAT

139, rue St. Pierre, Victoria Chambers.

13 sept. 6m

COTTAGE A LOUER

Situé à Bijouville, Place Fane-Bruit, muni d'eau, de water closet, etc., fraîchement peint (en premier ordre). Possession immédiate.

S'adresser à

A. J. AUGER, Sec.-Trés.

8 sept. 15 j.

A VENDRE

Canada Plates (Penn & Pouly pool), Charcoal & Coke Tin.

Plomb en lingots et en barres.

Tôle galvanisée.

Zinc en feuille.

Fil de fer.

Tuyaux en fer et castings.

Pompes, machines, acier de toutes sortes, clous à chevaux, instruments pour chemins de fer et miniers, fil à clôture, poudre et dynamite.

C. & W. WURTELE

96, RUE ST. PIERRE.

14 sept. 1er déc.

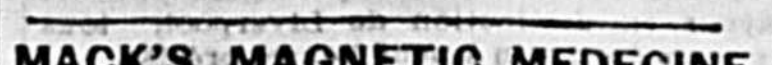
ON DEMANDE.

Un bon mouleur. On promet un travail constant avec de bons gages à quelqu'un qui sera compétent.

A MULHOLLAND, Fondeur en cuivre, 70, rue Saint-Jean.

18 août 1882. 1m.

MACK'S MAGNETIC MEDICINE.



Aliment nutritif du cerveau et nerfs

Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes les phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes, spermatorrhée, faiblesse séminale, et impuissance générale. Elle répare le système nerveux, rajoute à l'intelligence, renforce le cerveau affaibli et rend une vigueur surprenante aux organes épuisés.

L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréable au goût, et chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure et la plus économique médecine.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la maille à n'importe quelle adresse.

LA MEDICINE MAGNETIQUE DEMACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la maille, sur réception du montant, en s'adressant

MACK'S MAGNETIC MEDICINE CO Windsor, Ont., Canada

Vendu à Québec par

J. J. VELDON, 122, St. Joseph

E. LAROCHE & Cie., Vis-à-vis le bureau de Poste

39 déc.

EN RECEPTION

Ex: Brig Alice Roy: 100 Tonnes Sirop Porto Rico, de qualité supérieure.

Ex: Barque Adah E. 200 Tonnes Sirop Barbades.

Ex: Brig Little Anny. 200 Tonnes Sirop Trinidad.

LEOLEC & LETELLIER.

48, Rue St. Paul, Québec.

Entrepôt: Rue St. André.

N. B. — Toujours en mains, un assortiment d'Épicerie des plus complets.

8 juil 3m

A VENDRE.

Une chaudière de 25 à 30 forces de chevaux vendue sur garantie. Aussi bonne qu'une neuve. Très bas prix.

S'adresser à

J. CHALIFOUÉ, 113, rue du Prince-Édouard, St. Roch.

9 sept.

TESSIER ET POULIOT

AVOCATS.

(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15, rue Buade, Québec.

Jules Tessier, L.L.L.

Alphonse Pouliot, A.B. L.L.L.

18 août

DEMANDES.

On a besoin de plusieurs apprentis pour travailler dans une fabrique de verlopes à Roxton Pond, Québec.

S'adresser à Monsieur Eusèbe Legendre, à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

24 août. 2m.

MUSIQUE NOUVELLE.

A Madame la Comtesse De Sesmaisons.

MA BELLE FRANCE

VALSE.

Par EDOUARD VINCELETTE.

A vendre par

BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique.

Importateurs de Pianos, Grandes Orgues d'Églises et Harmoniums.

1er septembre.

Henri C. Bossé & Cie.

AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE ET COURTIERS DE CHANGE.

Agents pour la

Citizens Insurance Co.

116, rue St. Pierre, Québec.

14 juil. 1882 1an

AUGUSTE POGAUD.

AVOCAT.

St Joseph Beauce.

26 septembre 1881.—

A Vendre.

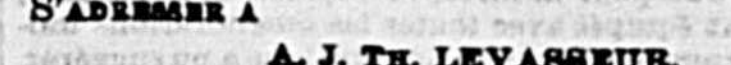
A des conditions des plus avantageuses, une splendide résidence privée située Avenue des Érables.

S'adresser à

A. J. TH. LEVASSEUR, Notaire.

17 fév. 1882.

Compagnie du Saint Laurent.



1882 VAPEURS ALLANT AU 1882

SAGUENAY, TADOUSAC, CA-COUNA, RIVIERE DU LOUP ET MALBAIE.

A commencer le 25 du présent, les vapeurs de première classe bien connus,

SAGUENAY..... Capt. M. Lecours, ST-LAWRENCE..... Capt. Alex. Barras.

partiront du quai Saint-André comme suit;

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 hrs. A. M., le Saguenay, pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! et arriver à la Baie Saint Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 hrs. a. m., le Lawrence, pour la Baie des Ha! Ha! et arrivant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Ile aux Coues, Malbaie, Cap à l'Aligle (à la chose est pratique), Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St. Jean.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer de Q. M. O & C., et le chemin de fer du Grand-Tronc; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des États de l'Atlantique.

Laisant la Rivière du Loup pour le Saguenay à 5 hrs p. m. le même jour, et pour Québec, les Mercredis, Jendis et Samedis à 5 hrs p. m., et les Dimanches à 7 hrs p. m.

On peut se procurer des billets et retenir des sables au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la compagnie, quai St. André.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, secrétaire.

25 juillet 1882.

Ecole commerciale St-Roch

L'ouverture des classes aura lieu vendredi, le 1er septembre prochain. Le cours commercial anglais et français sera continué cette année. Un professeur spécial, M. J. A. Ferguson, sera chargé de la partie anglaise. M. Bélanger a aussi l'intention de s'adjointre un professeur habilité à pratiquer la tenue des livres. Le grand nombre des élèves qui ont fréquenté cette école, l'année dernière, donne à espérer que le public l'appreciera à favorablement et lui accordera son bienveillant patronage.

DAMASE BELANGER, Principal, 64, rue St. François

24 août 1m

Guérison de la Consommation

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé les merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif, et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais en Français, Allemand et Anglais, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier, W. A. NOYER,

16 mars 1882.

F. DELILLE

Courtier et agent de change

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de transporter ses bureaux au

No 45 RUE ST PIERRE

En face du magasin de MM. Martineau & fils marchands de fer où il continuera comme par le passé à changer, cliques au pair, achat d'Or monnaie et d'argent étranger etc., et tout ce qui concerne en général les finances. Il profite de cette occasion pour remercier cordialement le public et ses amis de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et espère par sa manière de faire les affaires continuer à le mériter.

— AUSSI —

Agent pour la vente des billets de chemins de fer.

Chemin de fer Q. M. & O. Changement d'Heures.

A PARTIR DE LUNDI 2 JANVIER 1882

Table with columns: Départ, Arrivée, Heures, etc. for various routes like Ottawa, Québec, etc.

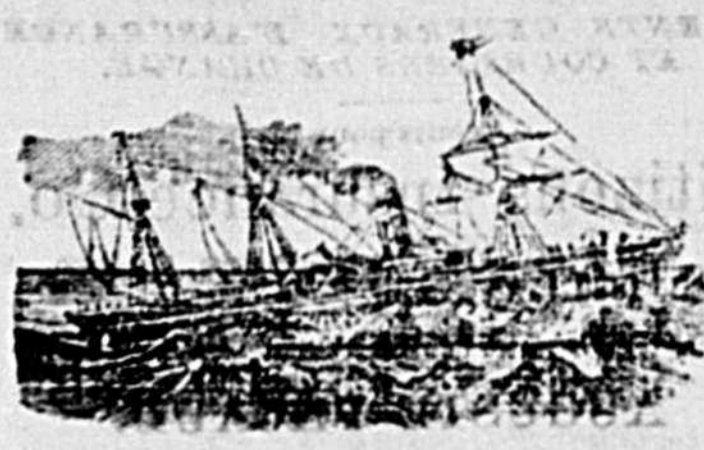
Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Doré la nuit.

ESSAYEZ

BALANCE IMPERIALE DE P. J. COLLINS.

La meilleure et la plus en usage. M. P. J. Collins manufacture ses balances lui-mêmes, et n'ayant pas de droit d'importation à payer, il peut les vendre à beaucoup meilleur marché que les autres.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des mailles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1882 Arrangements d'Ete 1882

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs enier à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for various routes like NUMIDIAN, PARISIEN, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement, d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDONDERRY ET QUEBEC. Partent de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOUGH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

Table listing ship names and departure dates for POLYNESIAN, PERUVIAN, etc.

Prix du passage de QUEBEC

Table with columns: Cabine, Entrepont, etc. and prices.

Les vapeurs de la malle de Liverpool, Queenstown, St Jean, Halifax, et Baltimore partiront comme suit :

DE HALIFAX.

Table listing ship names and departure dates for HIBERNIAN, AUSTRIAN, etc.

Prix du passage entre HALIFAX et ST-JEAN:

Table with columns: Cabine, Intermédiaire, Entrepont, etc. and prices.

Les vapeurs de service entre GLASGOW et QUEBEC partiront de Québec pour Glasgow :

Table listing ship names and departure dates for MANITOBAN, BUENOS AYREAN, etc.

On ne peut retirer des cabines si on ne paie d'avance. Il y a dans chaque vaisseau un médecin expérimenté. Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis.

Avis de déménagement

Gingras & Langlois. Informent leurs nombreuses pratiques, qu'ils ont loué le spacieux magasin occupé jusqu'à ce jour par M. Adam Waters, rue St Jean, ce qui leur permettra d'agrandir encore leur commerce d'Épicerie, Vins et Liqueurs.

PATENTE

Nous continuons à agir comme Solliciteurs de Patentes, d'Oppositions, de Marques de Commerce, de droits d'auteurs, etc. pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc.



E. JACOT

IMPORTATEUR DE MONTRES ET DE BIJOUTERIES. Desire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

MACHINES A TRICOTER.

Les machines à tricoter de FRANZ POPE sont la perfection, elles tricotent un grand bas complet en 7 minutes. Elles tricotent par côtes, ou unis et également bien, la laine, le coton et la soie.

MACHINES A COUDRE CÉLÈBRES

De WILLIAMS, SINGER, WHEELER & WILSON, WANNER, APPLETON, WILSON OSCILLATING, SHUTTLE.

PIANOS! PIANOS!!

de réputation prééminente, fabriqués par W. KNABE & Co. Stevenson & Co. et devant WEBER & Co. Octavus Newcomb & Co. G. W. WEBER & Co. Et plusieurs autres fabrications célèbres.

Traverse de l'Isle d'Orléans.



STEAMER 'ORLEANS'

Le et ap 25 le 24 JUIN, commencera ses voyages, jusqu'à nouvel avis, si le temps et les circonstances le permettent comme suit

RENAUD & CIE.,

25, rue St-Paul, Offrent en vente à des prix réduits des

JARRES A FRUITS

MAGNIFIQUES JARRES EN GRÉ de Bristol, de 3, 4, 5 et 6 gallons, pour le beurre.

VAISSELLE ET VERRERIE.

LARUE ET PACAUD

AVOCATS BUREAU DE 'L'ELECTEUR', Basse-Ville, Québec.

ACHILLE LARUE

Suivront les cours de Québec, Beauce, Montmagny et Bellechasse: Québec, 25 juillet 1882.

PIERRE TRUDEL

MAITRE-CHARRETIER No. 131, RUE DE LA REINE Ou station de voitures

Marche Jac. Cartier.



A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a toujours à la disposition des promeneurs et voyageurs, des voitures et chevaux de premier choix.

CHEMIN DE FER

Quebec Central.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LUNDI, LE 9 JANVIER 1882

Table listing train schedules and arrival/departure times for various destinations like Sherbrooke, Lévis, etc.

CONVOI LOCAL ENTRE ST. JOSEPH ET LEVIS.

Partira de St. Joseph..... 6 00 a.m. Arrivant à Lévis..... 9 30 a.m. Partira de Lévis..... 4 30 p.m. Arrivant à St. Joseph..... 8 00 p.m.

Changement de domicile.

Le Dr L. A. Gauvreau a transporté son bureau au No 152 rue des Pôssés, porte voisine du Dr Verge.

du malheureux..... Buvard venait de lui serrer le bras à le briser..... et il l'enveloppait d'un regard dont l'expression le glaça.....

Ce fut comme un coup de théâtre ! A peine Tibart l'eut-il aperçu que son cœur se prit à battre, ses yeux s'ouvrirent démesurément et un cri inarticulé s'étouffa dans sa gorge.

son cou comme, pour mettre en pièces sa cravate qui l'étranglait. C'était horrible ! Tout autre que Buvard aurait eu pitié peut-être.

et l'effarement de son regard, alors une leur rapide traversa son esprit, et le sentiment de la réalité ne tarda pas à l'enyahir tout entier.

qui allait suivre n'était plus pour lui que d'un médiocre intérêt. Toutefois, il allait être obligé de prendre une résolution.